



Conditions gagnantes pour l'implantation des groupes d'autogestion en CLSC

David Poirier, chef de service
Programme santé mentale et dépendances




Une photo vaut mille mots...

- 18 à 20 groupes offerts par année (15 personnes par groupe);
- Offerts dans 5 CLSC de notre territoire CIUSSS;
- Environ 30 professionnels formés à l'autogestion;
- Offrons l'atelier d'autogestion de l'anxiété et celui de la dépression.
- Offert depuis 5 ans au CLSC St-Michel et depuis deux ans en «mode CIUSSS»).



1) La diversification de la programmation

- Notre responsabilité populationnelle et le volume de demandes auquel nous faisons face, m'amène à constater que nous n'y arriverons jamais avec la seule modalité de rencontres «en individuel».
- Nos listes d'attente s'allongent et nous n'aurons pas plus de budget pour engager plus de professionnels dans nos équipes.
- Il nous faut absolument diversifier nos modalités d'interventions pour desservir la population et les groupes en font partie.



2) Ne pas opposer la modalité de groupe à la modalité du suivi individuel

- Résister à la tentation!
- À la suggestion des cliniciennes, nous sommes partis du principe que les deux modalités sont complémentaires et non en opposition.
- Ça permis d'ouvrir un espace au sein de mon équipe pour permettre aux cliniciens qui le souhaitaient d'explorer cette modalité, sans «bloquer» l'accès au suivi individuel.



3) La formule «clé en mains», franchement écologique!

- Le choix de la formule clé en mains de REVIVRE : un choix facile à faire pour moi.
- Les ressources sur notre belle planète bleue sont limitées.
- Par conséquent, à quoi bon demander à un clinicien de mon équipe de développer une formule de groupes alors qu'il en existe une taillée sur mesure pour une partie de notre clientèle en CLSC. En plus, cette formule a été validée par une recherche.
- À une certaine époque, le réflexe aurait été de développer notre propre formule, dont on aurait été très fiers, mais qui aurait probablement tenue à une personne, instigatrice de la formule.



La formule «clé en mains», franchement écologique (suite)

- Prendre un an (ou plus) pour développer une formule alors qu'il en existe déjà une, serait à mon avis une mauvaise gestion des fonds public.
- La formule clé en mains de REVIVRE est écologique car elle nous permet avec un minimum d'investissement de commencer rapidement à déployer la modalité de groupes dans nos services.
- Elle est aussi sécurisante pour les cliniciens qui n'ont pas d'expérience de groupe mais qui ont l'intérêt pour développer cette expertise.




4) Masse critique et communauté de pratique

- Il faut pouvoir compter sur un nombre suffisant d'intervenants au sein de la même équipe.
- Une masse critique de professionnels mobilisés au sein d'une équipe de travail permettra d'instaurer une certaine synergie et le développement d'une communauté de pratique chez nos professionnels qui auront le courage et le goût de s'aventurer sur cette voie.
- Idéalement, former plusieurs personnes en même temps au sein de la même équipe.



5) Laisser le temps aux professionnels de s'approprier l'idée

- À partir de ce que j'ai vu, j'ai tendance à classer les professionnels en trois catégories par rapport à la modalité de groupe:
 - 1) Les **enthousiastes**, qui veulent commencer la semaine prochaine!
 - 2) Les **réfractaires**, qui ont une peur bleue qu'on leur impose la formule.
 - 3) Les **prudents**, qui ont besoin de temps pour s'approprier l'idée. Ils ne sont pas contre, mais doivent se faire à l'idée et doivent se préparer psychologiquement. Mais sommes toutes, ils sont ouverts à élargir leur horizon professionnel et à ajouter une corde de plus à leur arc.



Laisser le temps aux professionnels de s'approprier l'idée (suite)

- Personnellement, j'ai choisi de concéder du temps aux «prudents» de mon équipe afin qu'ils puissent embarquer dans l'aventure eux aussi.
- Résultats: une trentaine de professionnels de former sur une possibilité d'une quarantaine.
- Des nouveaux cliniciens qui se manifestent pour se joindre à cette communauté de pratique au fil des ans.



6) Travailler en tandem

- Nous avons adopté le principe de travailler en tandem, donc en co-animation. Ça présente plusieurs avantages:
 - Complémentarité des professions (travailleurs sociaux, infirmières, psychologues, etc.).
 - Possibilité de jumeler un professionnel qui a de l'expérience avec un autre qui commence. Sécurisant pour les nouveaux.
 - Capacité de maintenir le groupe même si un des deux doit s'absenter.
- Enjeux: Rester sensible à l'aspect complicité entre les 2 co-animateurs.



Du rêve à la réalité...

- Une anecdote vécue lors d'une rencontre avec des médecins en GMF.



CIUSSS
de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
www.ciuss-s-estmtl.gouv.qc.ca

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 